

## **PSE VOUS INFORME**

### **DANS UN ESPACE BOISE , UN PERMIS DE CONSTRUIRE SUSPENDU**

Le 23 juin 2015, le Tribunal Administratif a annulé certains articles du PLU de 2013. Notamment, les zones N3C ne sont plus constructibles.

Nous avons constaté que des travaux étaient engagés dans une zone N3C boisée. Nous avons enquêté, pris des renseignements en mairie, et il s'est avéré qu'un permis de construire a été accordé le 8 mars 2016 malgré l'interdiction du Tribunal Administratif.

PSE a engagé une action en référé pour faire arrêter les travaux.

Le Tribunal a estimé que PSE est fondé à agir et a jugé notre plainte recevable. La construction a effectivement été suspendue jusqu'au jugement au fond qui sera rendu dans quelques temps.

Les municipalités de la Communauté de Communes ont toutes délégué l'examen des permis de construire à des organismes indépendants et compétents. Le Maire de Pompignac prend seul la décision d'accorder ou non les permis de construire...

D'autre part, une révision du PLU est en cours, qui fera l'objet d'une enquête publique. Pour la défense du cadre de vie, PSE restera vigilant...

---

### **ANTENNE DE TELEPHONIE MOBILE**

Orange a contacté la mairie de Pompignac pour installer une antenne de téléphonie mobile dans les bois de Cadouin. Les habitants ont constitué un collectif et fait signer une pétition s'opposant à ce projet, rassemblant 110 signatures.

Le collectif a demandé à plusieurs reprises qu'une réunion publique soit organisée, afin que les citoyens participent à la décision définitive de l'implantation de cette antenne sur la commune.

A ce jour, aucune réponse du Maire n'est parvenue aux responsables du collectif...

De son côté, PSE qui soutient le collectif de Cadouin, a écrit au Maire et aux conseillers municipaux pour demander une consultation publique. Aucune réponse à ce jour... Nous comptons sur la mobilisation des pompignacais pour soutenir notre action.

---

Rejoignez nous à notre adresse courriel : *pompignacsauveni@yahoo.fr*

Sur notre blog : *pompignacsauveni.unblog.fr*

---